

## NOTE DE LA RÉDACTION

### I. — Prospérité marocaine.

*A l'exemple de la métropole, le Maroc se trouve conduit à s'engager dans la voie d'une économie d'armement. Or, armement et industrialisation vont de pair. La tension actuelle contribue ainsi à renforcer l'équilibre des activités locales. Par ailleurs, dans l'ordre agricole, des conditions climatériques particulièrement favorables apportent, en même temps que le présage de riches récoltes, l'espérance d'un actif courant d'affaires (1).*

*Encore que les avantages de cette période de prospérité profitent à toute l'Afrique du Nord, ainsi que le soulignait, dans une récente allocution, M. le Président de la République (2), il semble pourtant que le Maroc, son histoire récente le prouve, marque une aptitude particulière à tirer parti, pour son propre enrichissement, de certaines difficultés d'outre-mer.*

*Quoi qu'il en soit, les chiffres confirment cette impression d'aisance économique du Maroc. Un peu ralenti après le boom de 1931, la construction a repris une marche ascendante (3), plus sensible encore dans les villes de l'intérieur qu'à Casablanca.*

*Le mouvement de la construction dans les 18 municipalités s'est élevé à 171 millions et demi de francs en 1938, contre 120 millions en 1937. Cette progression traduit réellement une reprise, car les prix des matériaux de construction et de la main-d'œuvre n'ont pas subi une hausse aussi sensible depuis janvier 1938.*

*Casablanca vient en tête avec 71 millions de francs, contre 61 millions l'année précédente. Rabat suit avec 28 millions contre 15 millions en 1937. Meknès se classe au troisième rang avec près de 27 millions de francs contre 12 millions en 1937.*

*La production d'énergie électrique, mesurée d'après les données de l'Énergie électrique du Maroc, a atteint, en 1938, 144.600.000 kilo-watt-heures contre 131.600.000 en 1937 (4).*

*Les résultats du trafic ne sont pas moins édifiants, qu'il s'agisse du mouvement de la navigation (5), du trafic ferroviaire, surtout en 4<sup>e</sup> classe (6), voire du mouvement des aérodromes (7).*

(1) Cf. Les conditions climatériques pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 1939, p. 123.

(2) Cf. Discours au banquet du Comité de l'Afrique du Nord : « Algérie, Tunisie, Maroc, triple réalisation par des méthodes et dans des milieux différents d'un même succès français de colonisation », p. 114.

(3) Cf. Mouvement de la construction, p. 132.

(4) Cf. Production d'énergie électrique, p. 129.

(5) Cf. Mouvement de la navigation, p. 144.

(6) Cf. Le trafic ferroviaire du Maroc, p. 150.

(7) Cf. Le mouvement des aérodromes, p. 153.

*Le calendrier des récentes manifestations commerciales prouve par lui-même l'active participation du Maroc aux échanges internationaux : congrès international du jus de raisin, en mars ; congrès des chambres de commerce de la Méditerranée, en mai ; foires de Marrakech et de Fès, en avril, de Rabat et de Casablanca en mai.*

*Si les mouvements des importations en tonnage ont légèrement décrû, les causes en sont aisément perceptibles : accroissement local de production, par exemple, sucres raffinés, conserves de poissons, ciment, savons, bougies ; ou réduction de la consommation : beurres, fromages, bois, fer de construction ; ou, enfin, substitutions de tel article à tel autre : huile de soya et de lin concurrencées par les huiles d'olive (8).*

*Dans le total même des importations, la part de la France tend à s'accroître. Le pourcentage s'élève de 32,41 %, en 1937, à 35,04 % en 1938. Progression particulièrement sensible dans le commerce automobile où les marques françaises représentent plus de 40 %, contre 30 % il y a quelques mois.*

*A l'occasion de la conférence des contingents tenue comme de coutume en mai, le Maroc n'a pas manqué de solliciter une extension en volume des produits qu'il a la faculté d'admettre en franchise en France : produits d'élevage, poissons, pommes de terre, fruits, légumes frais. En ce qui concerne les produits miniers, une coramission interministérielle, tenue le 13 mars, a décidé le principe d'une priorité d'admission du manganèse marocain en France. A cet effet, les différents départements ont pris l'engagement de faire édicter une prohibition d'importation du manganèse étranger dès que les quantités évacuées du Maroc rendraient cette mesure nécessaire.*

*Mais une politique impériale n'a point pour objet de réservier à la France l'exclusivité des matières premières produites dans ses possessions. Même en période de guerre, sous réserve de certaines interdictions stratégiques, la France aurait intérêt à se constituer par des ventes de produits coloniaux un potentiel de devises de nature à permettre certains achats supplémentaires à l'extérieur.*

*En ce sens, le tonnage des exportations marocaines à destination des pays étrangers autres que la France et l'Algérie est passé de*

(8) Cf. Les huileries à Fès, p. 90.

1.090.662 tonnes en 1933 à 1.626.000 tonnes en 1937, soit 63,35 % du tonnage des exportations totales en 1933 et 71,89 % en 1937.

On observe un progrès plus important encore en valeur : 194.495.000 francs en 1933 et 490.416.000 en 1937 : 42,9 % en 1937, au lieu de 32,40 % en 1933, soit une augmentation de 49 % pour le tonnage et de 150 % pour la valeur (9).

Le problème se pose à cette heure de rétablir un régime de relations commerciales normales avec l'Espagne, dont les achats au Maroc sont tombés de 51 millions de francs en 1933 à 14 millions environ en 1937. Des entretiens sont en cours à ce sujet.

## II. — Solidarité franco-marocaine.

A l'intérieur du Maroc, la période actuelle de tension internationale a accentué un rapprochement des intérêts franco-marocains. Les réalisations d'économie indigène ont donné lieu à plusieurs manifestations. Le 13 mars, se tenait le conseil d'administration de la Caisse centrale de crédit et de prévoyance indigènes dont les résultats conjugués avec l'apport de certains comptes spéciaux ont fait ressortir un effort global de plus de 100 millions de francs consenti l'an dernier au profit des indigènes.

Le 1<sup>er</sup> avril a eu lieu la mise en œuvre officielle du barrage de l'oued N'Fis qui commande un vaste système d'irrigation dans le sud-ouest de Marrakech. Quelques jours plus tard se déroulait dans les Beni Oukil, au sud de Casablanca, la foire aux moutons avec une présentation de cinquante mille têtes de bétail. La Résidence générale, après la création de ces grands marchés moutonniers dans les pays d'élevage, poursuit l'institution de marchés lainiers qui soustrairont les éleveurs aux prélevements des intermédiaires et éduqueront l'indigène en vue d'une amélioration des toisons. Dix-huit marchés lainiers sont prévus pour 1939.

(9) Cf. Le développement des exportations marocaines à destination des pays étrangers est particulièrement remarquable en ce qui concerne l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, le Danemark, l'Italie et l'Union sud-africaine, p. 142.

Enfin, l'artisanat poursuit son heureux développement.

Cette valorisation de la production indigène influera peu à peu sur un niveau de vie dont on s'efforce de suivre attentivement les évolutions. Un dénombrement des modes d'habitats des indigènes révèle que dès maintenant les maisons et baraqués l'emportent sur les nouallas, mechtas et tentes (10). Au mellah de Rabat, inclus dans la ville indigène, plus de la moitié des immeubles possèdent déjà des canalisations d'eau et plus du tiers des familles dispose de l'éclairage électrique (11). Les dépenses d'ostentation ou d'agrément (12) conservent une place prépondérante. Le nombre des postes récepteurs radiophoniques déclarés au Maroc atteignait au 1<sup>er</sup> mars : 39.863, dont 5.225 détenus par des Musulmans marocains et 2.089 par des Israélites marocains.

Des indices aussi nombreux que divers soulignent le rapprochement continu qui se manifeste entre la population indigène et les autres éléments de la population — dans l'ordre administratif : *dahir* du 14 mars 1939 fixant pour les Marocains un pourcentage d'admission à certains emplois de l'administration centrale mis au concours, — dans l'ordre intellectuel : organisation d'un Congrès de musique marocaine à Fès, en mai, ouverture de cours de langue arabe radiodiffusés, — en matière commerciale : succès des fêtes artisanales de Fès, Marrakech, Rabat. Le mois dernier on a enregistré le premier brevet de pilote aérien décerné à un Marocain musulman.

La croissance de la population marocaine constitue un des facteurs essentiels de la puissance nord-africaine (13). On ne saurait assez surveiller son développement et aménager sa protection sanitaire. A cet égard, les dernières statistiques obtenues marquent une sensible amélioration par rapport aux résultats de l'année précédente (14).

(10) Cf. Mode d'habitats des indigènes, p. 164.

(11) Cf. Conditions de vie au mellah de Rabat, p. 105.

(12) Cf. Note sur la dot et le trousseau chez les musulmans, p. 106.

(13) Cf. Etude sur le dénombrement de la population marocaine, p. 108.

(14) Cf. Statistiques de la mortalité, p. 164.